Affectation des élèves de 3ème

publié le 24/06/2016

M. Koch et M. Lotodé ont notifié aux élèves de 3ème leur affectation après la dernière épreuve du DNB.

86% des élèves ont eu leur affectation sur leur 1er voeu.

Les élèves qui ne seraient pas affectés ou affectés qu' en LS doivent prendre contact avec le secrétariat de M. Lotodé afin de faire éventuellement d'autres voeux (du 30/06 au 04/07).

Les élèves qui sont affectés **doivent** procéder à leur **inscription** dans leur nouvel établissement. Les dates et modalités d'inscription seront directement communiquées par les lycées.

S. Lotodé
Principal

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.